



Ecole Alfred de Musset
 Rue du Stade
 49370 Saint Clément de la Place
 Téléphone : 09 60 40 83 45
 E-mail : ce.0491889m@ac-nantes.fr

Déroulement Conseil d'école n°2 Jeudi 12 mars 2015

Participants :

Inspecteur de l'Education Nationale : Monsieur VERNIZZI. *Excusé*

Municipalité :

- * Maire : Monsieur Taglioni
- * Adjointe aux Affaires Scolaires : Madame Brechet

Enseignants :

Mesdames Bernier, Bonnot (*excusée*), Brosse, Cettier, Cormier, Edelin, Lehman, Leroux, Sarracanie, Tavenard
 Monsieur Vigan
 Directrice : Madame Geminiani

Représentants de parents d'élèves titulaires :

Mesdames Averty (*excusée*), Courant, Gabillard (*excusée*), Geschier, Pourias et Vitour.
 Messieurs Auber et Préhaut.

Représentants de parents d'élèves suppléants :

Mesdames Cesbron, Marin (*excusée*), Piton (*excusée*), Sourice et Vincent.
 Messieurs Pigache (*excusé*) et Verron.

1) Prévisions d'effectifs pour l'année scolaire 2015/2016

Niveau	Effectifs actuels 2014/2015	Montée pédagogique	Modifications	Prévision Effectifs 2014/2015 (IA décembre)	Prévision actuelle des effectifs
PS	40		+ 37 (inscriptions confirmées) + 13 : attente confirmation ou impossible de les contacter	48	37
MS	36	40	1 Déménagement envisagé.	40	39
GS	28	36	1 Déménagement envisagé.	36	35
CP	31	28	2 déménagements envisagés	28	26
CE1	30	31	1 Déménagement envisagé.	31	30
CE2	36	30		30	30
CM1	31	36	2 déménagements envisagés 1 inscription	35	35
CM2	28	31	1 Déménagement envisagé.	31	30
TOTAL	260			279	262 275 (si confirmations)

Les inscriptions suite à un emménagement se font très souvent plus tardivement (après les vacances de printemps) que les annonces de déménagement. Nous nous attendons donc à de nouvelles inscriptions dans les prochaines semaines.

2) Budget de l'école

Demande de budget faite auprès de la mairie.

Le budget municipal doit être voté courant mars.

1 – Travaux :

- * BCD élémentaire : stores endommagés. Remplacement par un film sans tain ?
- * Equipement loi Peillon : drapeaux et devise ;
- * Panneau d'affichage (représentants et association de parents d'élèves).

2 – Matériel pédagogique : 1 100 €

- * Arts plastiques, sport, dictionnaires : 800 €
- * Bibliothèque (renouvellement des livres) : 300 €

3 – Mobilier : 2823,52 € (voire plus si ouverture d'une classe)

- * Equipement salle de classe si ouverture.
- * Bureaux et chaises supplémentaires.
- * Meuble bas classe de Madame Sarraçanie.

4 – Matériels divers : 736.5 €

- * Tricycle et draïenne pour la cour maternelle. La solution d'une réparation du parc existant a été choisie par la municipalité.

Le président de l'A.P.E. propose une aide de l'association pour le renouvellement des roulants.

- * Trampoline salle de motricité
- * Tunnel salle de motricité

5 – Informatique : 5 520 € à 7979,14 €

- * Equipement complet d'un vidéoprojecteur interactif pour deux classes.

6 – Fournitures scolaires : 11 200 €

- * 40 € par élève (base 280 élèves)

7 – Fournitures direction : 150 €

8 – Papier photocopie : 850 €

9 – Cartouches d'imprimante : 600 €

La mise en réseau du photocopieur est prévue. Ce fonctionnement permettrait de moins utiliser les imprimantes. Un nouveau photocopieur doit être livré très prochainement pour remplacer l'ancien qui commence à montrer des signes de faiblesse.

10 – Achats de Noël : 840 €

- * 3 € par enfant

11 – Transports : 4 000 €

- * Transports divers (piscine inclus) : 4 000 € (4 400 € si 11 classes)

12 – Photocopieur

- * Maintenance prise en charge par la mairie.

3) Stages de remise à niveau

Le dispositif de stages de remise à niveau est reconduit pour cette année scolaire.

Il concerne les élèves de CE1 (vacances de printemps), CM1 et CM2 (vacances de printemps et d'été).

Ce dispositif s'adresse aux élèves fragiles identifiés par leur enseignant et le conseil des maîtres. Il vient en complément des aides déjà mises en place : différenciation, A.P.C., enseignant spécialisé.

Trois sessions sont prévues par les textes officiels :

- Première ou deuxième semaine des vacances de printemps : CE1, CM1 et CM2
- Première semaine des vacances d'été : CM1 et CM2
- Deuxième semaine des vacances d'été : CM1 et CM2

Les stages se déroulent tous les jours de la semaine à raison de 3 heures par jour.

Les effectifs sont de 4 à 6 élèves par groupe.

L'encadrement est assuré par des enseignants volontaires.

Les élèves de plusieurs écoles peuvent être regroupés. Le stage peut donc avoir lieu dans une école différente de celle des enfants concernés.

Pour les vacances de printemps, ce stage sera proposé à 1 élève de CE1, 2 de CM1 et 3 de CM2.

Pour les élèves de CM1 et CM2, l'encadrement sera assuré par Madame Geminiani à raison de 3 heures tous les matins de la première semaine.

4) Projets pour l'année scolaire en cours et à venir

Vendredi 22 mai : Portes Ouvertes de l'école.

L'Association de Parents d'Elèves ainsi que le personnel intervenant sur les Temps d'Activités Périscolaires sont invités à y participer.

Cycle 1 :

Mardi 3 mars : cinéma. Film d'animation de grande qualité : La sorcière dans les airs.

Sortie à l'asinerie de La Meignanne. La date reste à définir.

Vendredi 10 avril pour les élèves de GS : Cross autour des terrains de football.

Juin : journée athlétisme. Date à définir.

Cycle 2 :

Piscine : élèves de CP jusqu'au 11 mars.

Mardi 3 mars : cinéma pour les CP de Mme Cormier.

Lundi 30 mars : venue de l'écrivaine Jennifer Dalrymple à la bibliothèque pour la classe de CP/CE1.

Vendredi 10 avril : Cross autour des terrains de football.

Une journée déguisée sur le thème des contes est prévue. La date reste à définir.

Jeudi 7 mai : sortie zoo pour les classes de Mesdames Brosse et Cormier et aux archives pour la classe de CE1/CE2 de Madame Leroux.

Jeudi 4 juin : USEPiades. Il s'agit d'activités inhabituelles pour les enfants (kinball et autres jeux de coopération) animées par une personne de l'USEP. Les parents seront sollicités pour aider à encadrer les activités.

Juin : journée athlétisme. Date à définir.

Cycle 3 :

Mardi 10 mars : intervenante football pour les 3 classes de Mesdames Sarracanie, Cettier et Geminiani/Lehman.

Mardi 17 mars : cross au Louroux Béconnais.

Vendredi 20 mars pour les CE2 : permis piéton avec la présence des gendarmes.

CM2 : permis internet avec la présence des gendarmes (interventions initialement prévues les 2 et 12 mars mais reportée).

Mardi 7 avril :

* Château d'Angers pour la classe de Madame Sarracanie.

* Musée des Beaux-Arts et concert ONPL pour les élèves de CM2.

Jeudi 30 avril : soirée retour de la classe de découvertes. Diaporama suivi d'un verre de l'amitié permettant d'échanger.

Jeudi 7 mai : cinéma. Film d'animation : Lettre à Momo.

5) Divers

Questions parents :

1) En classe de PS, les enfants sont-ils accompagnés aux toilettes ?

Réponse de l'équipe enseignante :

L'objectif de l'école est de favoriser l'autonomie. L'éducation à la propreté est avant tout l'affaire de la famille même si l'école y sensibilise les enfants et joue son rôle dans ce domaine.

Deux fonctionnements coexistent dans les classes :

- Passage collectif systématique à certains moments de la journée ;
- A la demande dans le courant de la journée.

Les enfants peuvent être amenés à s'essuyer seuls même si un adulte peut parfois les y aider. En cas de demande, on ne refuse jamais d'aider un enfant.

En cas de problème particulier, ne pas hésiter à prévenir l'enseignant.

2) Projet Educatif Territorial (PEDT) : la question nous avait été posée par un parent lors de la préparation du Comité de Pilotage, pourrait-on avoir accès au PEDT ?

Réponse de Madame Brechet, adjointe aux affaires scolaires :

Le P.E.D.T. est un document élaboré par la mairie.

Des copies sont remises aux représentants de parents d'élèves présents. Le document sera également mis en ligne sur le site internet du périscolaire.

Le P.E.D.T. a été validé pour une période de trois années.

3) Responsabilité lors du temps de cantine : pourrait-on avoir une personne désignée comme Point de Contact pour renseigner les familles lors d'incidents survenus sur le temps de cantine. Cette personne serait aussi chargée de prévenir les parents si nécessaire.

Réponse de Madame Brechet, adjointe aux affaires scolaires :

La personne référente sur la cour de récréation est Madame Marie-Noëlle GERMOND.

Madame Marie-Dominique MAILLARD est, quant à elle, responsable de la restauration scolaire.

Un document est proposé par Madame Brechet, adjointe aux affaires scolaires, pour que le personnel communal puisse noter les incidents (blessures, bris de lunettes...) et sera remis, en cas de besoin, à la famille de l'enfant concerné.

4) Qualité des repas :

*** Les entrées sont servies avant que les enfants n'arrivent et le plat chaud posé sur les tables avant la fin de l'entrée ; par conséquent, ces plats sont souvent froids lorsque les enfants se servent. Pourrait-on apporter des améliorations avant l'instauration du self ?**

Réponse transmise par Marie-Dominique Maillard, responsable de la restauration scolaire :

- L'entrée est posée sur les tables vers 12h20/12h25 lorsqu'il s'agit d'une entrée froide. Lorsqu'une entrée chaude est proposée, elle est servie juste au moment de l'arrivée des enfants.

- Le plat chaud est, quant à lui, servi une fois que les tables ont été débarrassées de l'entrée. Le plat ne peut donc être froid lorsque les enfants le mangent.

Pour les questions relevant de la restauration, ne pas hésiter à s'adresser directement à Madame Maillard.

La question d'un problème de fonctionnement du four est soulevée par les parents. Si tel avait été le cas, Madame Maillard n'aurait pas manqué de le signaler immédiatement.

*** Certains parents émettent des remarques sur la qualité gustative des repas. Y aurait-il la possibilité pour des parents de "tester" la cantine en y allant déjeuner ?**

Réponse transmise par Marie-Dominique Maillard, responsable de la restauration scolaire :

Le personnel de la restauration périscolaire constate des difficultés de la part de certains enfants pour goûter les aliments proposés (ex : les brocolis).

Réponse de Madame Brechet, adjointe aux affaires scolaires :

Cela a déjà été fait par le passé.

Dans le cadre de la commission scolaire, il est tout à fait possible de réserver des repas afin de venir déjeuner au restaurant scolaire.

5) Passage au self-service : où en est la réflexion et plus particulièrement, quelle en sera l'organisation et à quelle date devrait-il être mis en place ?

Réponse de Monsieur Taglioni, maire :

Un appel d'offres a été lancé.

Six entreprises ont répondu et une a été retenue.

Des visites vont avoir lieu dans les self-services mis en place dans les communes de Saint Jean-de-Linières et de Saint Martin-du-Fouilloux.

Les travaux doivent avoir lieu pendant les vacances d'été. Le self-service sera opérationnel pour la rentrée de septembre. Il sera proposé à tous les élèves à partir du CP.

6) Boite aux lettres : pourrait-on avoir une boîte aux lettres dédiée aux représentants des parents d'élèves pour faciliter la communication, tout le monde n'ayant pas forcément internet et une adresse mail ?

Réponse de Monsieur Taglioni, maire :

Trois boîtes aux lettres (école, A.P.E., T.A.P.) sont déjà installées à l'entrée de l'école. En installer une quatrième risquerait de fragiliser la grille.

Un représentant de parents indique le faible (voire l'absence) de retour des parents pour la préparation du conseil d'école.

Madame Geminiani, directrice, propose d'utiliser la boîte aux lettres de l'école. Les courriers destinés aux représentants de parents d'élèves pour y être glissés, sous enveloppe fermée, et leur seront ensuite remis.

La séance est levée à 19h00.

La Directrice
Agnès Geminiani

La Secrétaire
Stéphanie Leroux

